

Commission Départementale Sportive

Saison 2021 / 2022 – PV n°04



1) Championnat d'accession masculin

Rappel pour jouer en senior départemental (*inscription vaut participation*) les M18 doivent posséder un sur-classement

AGNY licence n°2199761 - 2161044

- **Rappel aux Arbitres** : votre nomination implique la parfaite connaissance du règlement des épreuves sur lesquels vous être désigné. Il est de votre responsabilité de vérifier la validité des licences et notamment les mentions « simple, double ou triple sur classement » pour la **participation** des jeunes dans les championnats seniors.